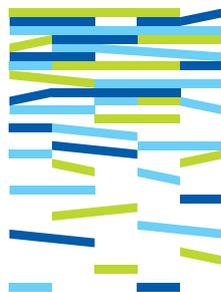


RAPPORT  
D'ACTIVITÉ  
2019



Rhône Saône

**Le fluvial,**  
un choix  
gagnant



# Le fluvial, *un choix gagnant*

**L'**année 2019 marque une fois de plus la certitude de l'émergence du transport fluvial de marchandises comme mode alternatif à la route. En ces temps où le défi climatique est l'une des préoccupations majeures de nos sociétés, et se conjugue à l'attractivité du territoire et au développement économique, la voie d'eau démontre au quotidien ses nombreux atouts.

**Sur le bassin Rhône Saône**, directement connecté au reste du monde par les ports de Marseille/Fos et Sète, de nombreuses infrastructures portuaires permettent une desserte du territoire pour des marchandises aussi diverses que les céréales, matériaux de construction, bois, produits pétroliers et conteneurs. Le développement du transport par voie fluviale est une priorité pour VNF, soutenue par l'engagement de MedlinkPorts, 1ère entité fluvio-portuaire de France, de développer la multimodalité sur l'axe Méditerranée - Rhône - Saône.

Si le transport de marchandises en vrac est en léger recul avec 6 Millions de tonnes transportées en 2019 sur le bassin, le nombre de conteneurs est par contre en augmentation avec près de 90000 EVP (Equivalent 20 pieds) transportés.

**Le tourisme fluvial est une valeur sûre à l'échelle de la direction territoriale Rhône Saône** et permet le développement économique des territoires traversés. 1er bassin de France en nombre de paquebots, l'axe Rhône Saône reçoit des touristes du monde entier amateurs de gastronomie, de culture, de patrimoine, d'histoire et d'art de vivre à la française. La ville de Lyon a notamment accueilli près de 1000 escales de paquebots. Les retombées économiques sont de plus de 225 millions d'euros sur les territoires traversés par l'axe Rhône Saône.

Sur les axes à petit gabarit comme la Petite Saône et le Canal du Rhône au Rhin, la location de bateau sans permis et les péniches hôtels ont également un franc succès auprès de la clientèle étrangère.

Le canal du Rhône à Sète, itinéraire à fort potentiel qui mène au très célèbre canal du midi, ne demande qu'à être plus largement découvert par les capitaines occasionnels de bateaux de location sans permis.

Le développement du tourisme fluvestre est en forte croissance sur nos territoires tout au long de « La voie bleue - Moselle Saône à vélo » notamment, véloroute qui relie le Luxembourg à Lyon en longeant nos rivières et canaux et qui rejoint la « ViaRhôna » jusqu'à la méditerranée.

**La transition énergétique** et la réduction des émissions polluantes et de gaz à effet de serre constituent désormais un enjeu de taille pour le secteur fluvial. Des travaux sont engagés pour répondre aux objectifs de la loi sur la transition écologique. Dans le cadre de projets, le plus souvent collaboratifs avec les secteurs privés et scientifiques, VNF œuvre pour le développement de solutions de propulsions adaptées au secteur fluvial utilisant des vecteurs énergétiques plus vertueux tels que l'hydrogène, l'électricité ou le biogaz.

**Les possibilités du fluvial sont multiples.** En accompagnant l'ambition de la France de vouloir rénover et moderniser durablement le plus grand réseau fluvial d'Europe, notre Établissement se réinvente pour l'avenir de la voie d'eau.



**Thierry Guimbaud,**

Directeur général de VNF



**Cécile AVEZARD,**

Directrice territoriale

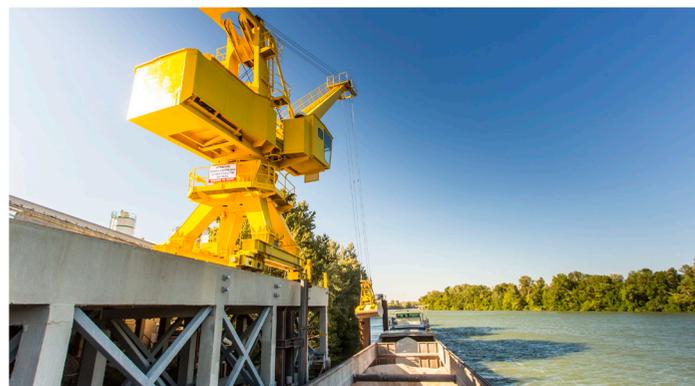
# La direction territoriale Rhône Saône de Voies navigables de France, gère un réseau de près de 1200 km dont 625 km à grand gabarit.

La Direction Territoriale couvre **4 régions** - Bourgogne-Franche-Comté, Auvergne-Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Occitanie et **17 départements**.

Son bassin compte **7 voies d'eau** dont le Rhône, concédé par l'État à la Compagnie Nationale du Rhône sur la majorité de son linéaire.

Éclusiers, barragistes, chefs d'équipes, techniciens, agents de maintenance spécialisée, ingénieurs, gestionnaires, développeurs, comptables...

Ce sont plus de **370 collaborateurs** qui, à l'échelon territorial, mettent leurs compétences **au service de la voie d'eau**.



L'établissement assure **trois missions** de service public essentielles :

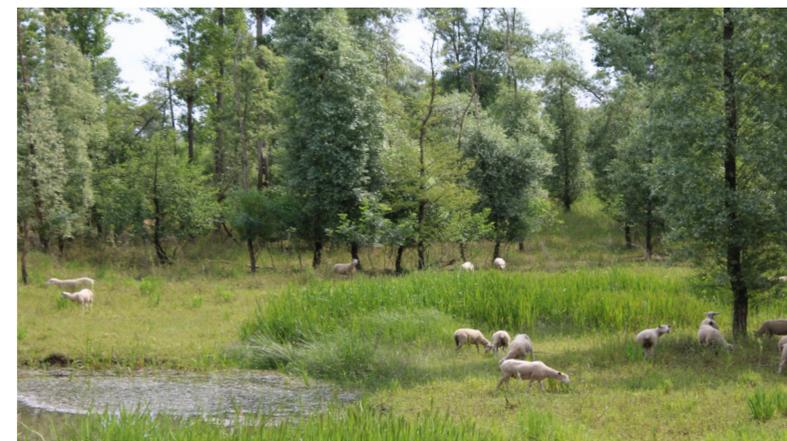
- assure le développement et la promotion de la **logistique fluviale durable**;
- concourt à l'aménagement des territoires et au **développement du tourisme fluvial**;
- assure la **gestion globale de l'eau** en garantissant la sécurité des ouvrages et les usages de la voie d'eau, en luttant contre les pollutions accidentelles, le stress hydrique en participant à la transition énergétique.

Les **retombées économiques du tourisme** fluvial sur les territoires sont très importantes sur notre bassin :

- Paquebots fluviaux : 140 000 000€
- Péniches hôtels : 9 500 000€
- Bateaux promenades : 18 000 000€
- Bateaux de location habitables : 20 000 000€
- Plaisance privée : 37 000 000€

soit un total de **225 000 000€**

**24%** des usagers de la voie d'eau sont des touristes qui dépensent **70€/jour** en moyenne.



1  = 220 

24  
paquebots  
fluviaux

5 passes à  
poissons

# VOIES NAVIGABLES DE FRANCE

## TROIS RAISONS D'ÊTRE... AU CŒUR DE L'ÉCOSYSTÈME FLUVIAL



**1** **établissement**, opérateur national,  
au service de l'ambition fluviale

**2** **réseaux**, fret et tourisme,  
complémentaires et connectés

**3** **missions** en réponse aux  
trois fonctions de la voie d'eau

**4 300** personnels mobilisés  
au service du fluvial 

**4 000** ouvrages d'art 

 **6 700 km** de fleuves,  
canaux et  
rivières canalisées

**40 000** hectares de  
domaine  
public fluvial 

**500** implantations en région 



**2 254** communes traversées par  
les voies navigables confiées à VNF

### NOS MISSIONS

#### ÉCONOMIQUE

##### DÉVELOPPER LA LOGISTIQUE FLUVIALE DURABLE

Renforcer l'attractivité de la chaîne  
logistique fluviale.

Assurer la robustesse des ouvrages  
pour pérenniser le transport massifié.

Améliorer la qualité et la compétitivité  
de l'offre portuaire fluviale et maritime  
sur chaque bassin.

Moderniser la flotte et encourager  
l'innovation technologique.



**1** convoi fluvial  
de **5 000 tonnes**  
= **250** camions

#### AMÉNAGEMENT

##### CONCOURIR À L'AMÉNAGEMENT DES TERRITOIRES FLUVIAUX

Promouvoir le tourisme fluvial et les  
activités bord à voie d'eau.

Participer à l'essor économique et  
touristique local et contribuer à la  
qualité du cadre de vie.

Inscrire le domaine public fluvial au  
service des territoires et de leur  
attractivité.

Capitaliser sur un patrimoine  
d'exception.

**630 M€** de retombées  
économiques  
pour les territoires



#### ÉCOLOGIQUE

##### ASSURER LA GESTION GLOBALE DE LA RESSOURCE EN EAU

Gérer le système et la gestion  
hydraulique.

Garantir les différents usages de l'eau :  
eau potable, irrigation, activités  
industrielles.

Préserver la biodiversité.

Lutter contre les inondations et le  
stress hydrique.

Favoriser le développement de  
l'hydroélectricité.



Un bateau  
est jusqu'à **5 fois moins**  
émetteur de CO<sub>2</sub> que la route

# 2019 L'ACTIVITÉ FLUVIALE EN CHIFFRES

## DONNÉES NATIONALES



**56 Mt**

de marchandises transportées sur le réseau français en 2019.

**9 %**, c'est l'évolution du transport fluvial entre 2018 et 2019 (en tonnes, hors trafics fluvio-maritimes et transit rhénan).



**11,2 millions**

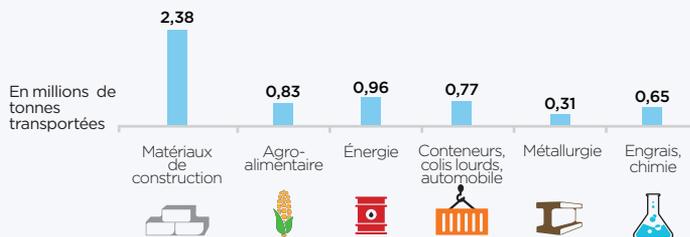
de passagers sur le réseau français en 2019, toutes filières du tourisme confondues.

## DONNÉES TERRITORIALES

**6 Mt**

de marchandises transportées sur la Direction territoriale

**et 88 500**  
conteneurs (EVP\*)



\* EVP : conteneurs équivalents vingt pieds

## Le tourisme fluvial sur le territoire Rhône Saône (en nombre de passagers transportés en milliers)

	Péniches - Hôtels	Paquebots fluviaux	Bateaux promenades	Bateaux de location
2018	7,8	95	542	27
2019	7,7	110	562	27
Évolution	-1,29%	+115,78%	+3,69%	/



## Voies navigables de France

2, rue de la Quarantaine 69 321 Lyon Cedex 05  
Numéro vert national : 0 800 863 000  
Direction territoriale Lyon : 04 72 56 59 00

## Voies navigables de France - Juillet 2020

Rédaction en chef : Cécile Avezard  
Conception, rédaction et réalisation : pôle communication

Impression :



Ce produit est issu de forêt gérées durablement et de sources contrôlées. Document imprimé avec des encres végétales.



# DIRECTION TERRITORIALE RHÔNE SAÔNE

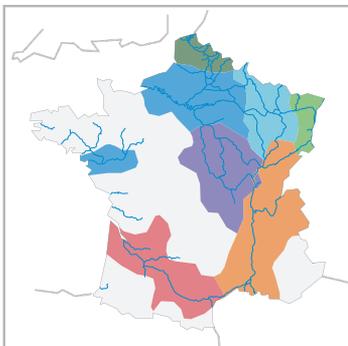
**335km** de voies à  
petit gabarit

**220km** de  
voies à petit gabarit  
inférieur

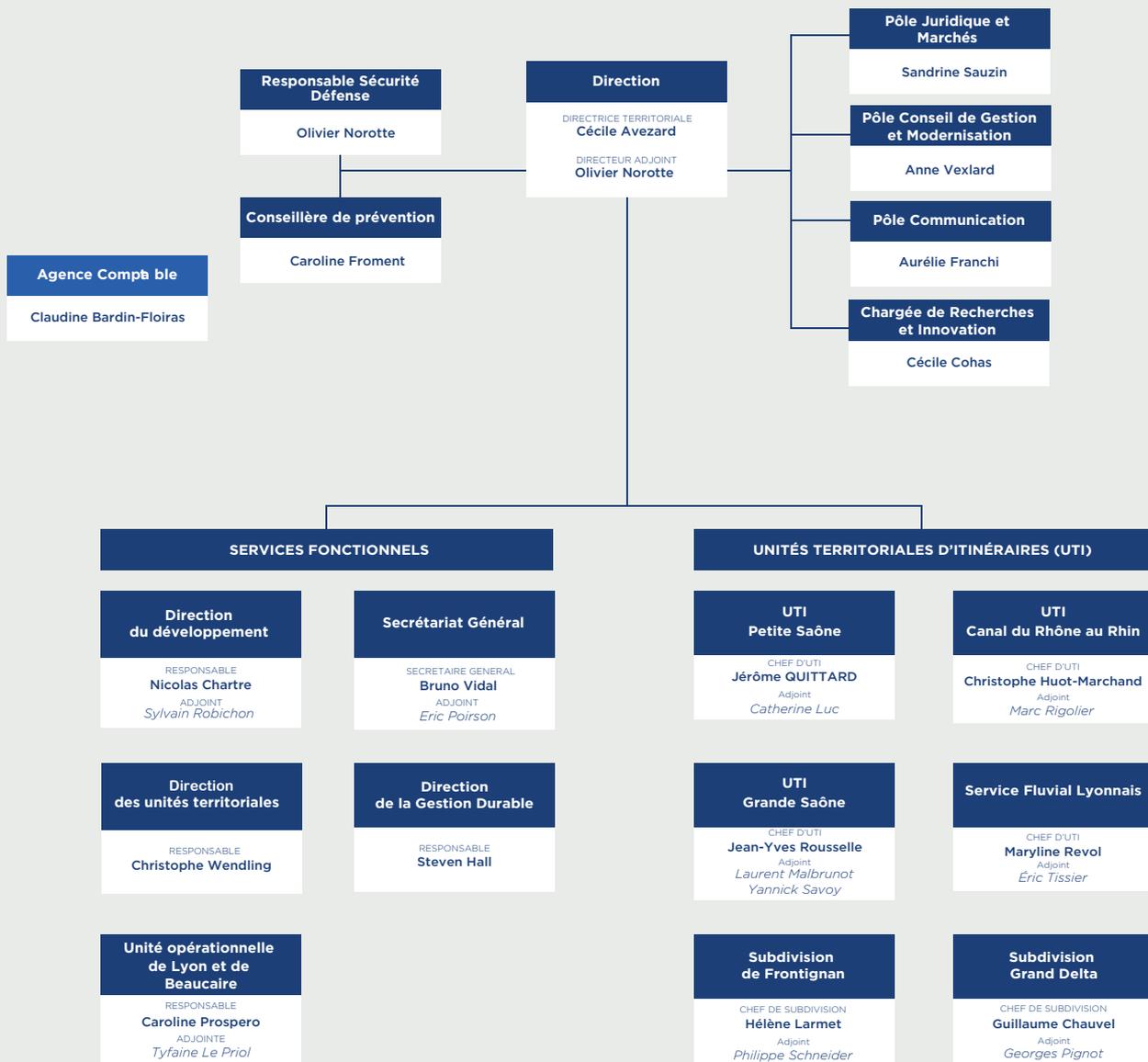
**24** portes de garde

**625km** de voies à  
grand gabarit

**4** tunnels



# VOIES NAVIGABLES DE FRANCE RHÔNE SAÔNE



# CONTACTS VNF RHÔNE SAÔNE

## DIRECTION

**Cécile Avezard**  
Directrice territoriale

**Olivier Norotte**  
Directeur adjoint

2, rue de la quarantaine  
69 321 Lyon cedex 05

Tél : 04 72 56 59 04  
dir.rhonesaone@vnf.fr

## DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT

Tél : 04 72 56 59 24  
ddev.rhonesaone@vnf.fr

## DIRECTION DE LA GESTION DURABLE

Tél : 04 72 56 15 68  
dgd.rhonesaone@vnf.fr

## DIMOA UNITÉ OPÉRATIONNELLE DE LYON ET BEUCAIRE

Tél : 04 72 56 15 68  
ing.rhonesaone@vnf.fr

## UTI PETITE SAÔNE

5, quai Vergy  
70 101 GRAY cedex

Tél : 03 84 65 11 02  
uti.petitesaone@vnf.fr

## UTI CANAL DU RHÔNE AU RHIN

Moulin St Paul  
18, avenue Gaulard  
BP 429  
25 019 BESANCON

Tél : 03 81 25 00 30  
uti.canaldurhoneaurhin@vnf.fr

## UTI GRANDE SAÔNE

26, quai des Marans  
71 000 MÂCON

Tél : 03 85 39 91 91  
uti.grandesane@vnf.fr

## SUBDIVISION GRAND DELTA

1, quai de la gare maritime  
13 200 ARLES

Tél : 04 90 96 00 85  
subdi.granddelta@vnf.fr

## SUBDIVISION FRONTIGNAN

Pointe de Caramus  
BP 90070  
34 110 FRONTIGNAN

Tél : 04 67 46 65 76  
subdi.frontignan@vnf.fr

## SERVICE FLUVIAL LYONNAIS

4, rue Jonas Salk  
69 007 LYON

Tél : 04 78 69 60 70  
sfl@vnf.fr

# AMÉNAGEMENT

## ACTEUR DE L'AMÉNAGEMENT DES TERRITOIRES FLUVIAUX

plus de **225 M€** de retombées économiques sur le territoire Rhône Saône

**24** paquebots fluviaux sur le territoire Rhône Saône



**679 700** passagers sur le territoire Rhône Saône en 2019



© Photo VNF

### VNF RENCONTRE LES ACTEURS DU TERRITOIRE

En septembre, la vedette « le Rhône » a sillonné le canal du Rhône au Rhin pour faire la promotion de son potentiel touristique auprès des collectivités locales et autres acteurs en charge du développement du tourisme. Les 3 croisières organisées à Besançon en présence du Préfet du Doubs, puis Baume-les-Dames et Montbéliard ont été l'occasion d'échanges sur les possibilités de développement du tourisme autour de la voie d'eau et de la véloroute Euro 6 aménagée sur l'ensemble du linéaire du CRR, dans la perspective de la conclusion d'un « contrat de canal CRR ».

### VNF VALORISE LE DOMAINE PUBLIC FLUVIAL

VNF a lancé une mise en concurrence des emplacements pour les bateaux stationnaires exerçant une activité économique. Une vingtaine d'emplacements de bateaux dans Lyon, sur le Rhône et la Saône, étaient concernés par cet appel à projets pour des activités de type bars-restaurants - discothèques, bureaux et bateaux promenade. Les emplacements ont été attribués à l'été 2019.



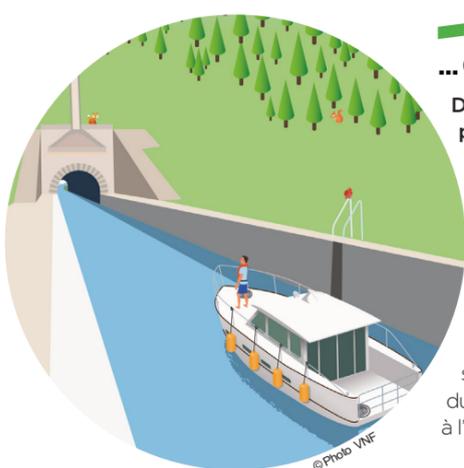
© Photo VNF

### VNF MODERNISE SES OUVRAGES ...

VNF expérimente sur la petite Saône et le canal du Rhône au Rhin une solution de remise en route à distance des écluses en cas de dysfonctionnement. Après vérification visuelle des conditions de sécurité via la vidéosurveillance, le poste de contrôle réenclenche les ouvrages sans qu'il soit nécessaire de déplacer un agent sur site. Ce système permet une plus grande fluidité pour la navigation, et avec moins de kilomètres parcourus par nos équipes, c'est une diminution du risque routier pour nos agents et moins de CO2 émis dans l'atmosphère. Suite aux premiers retours concluants, la Direction territoriale Rhône Saône a décidé d'étudier en 2020 la généralisation de cette solution à l'ensemble des écluses du petit gabarit.



© Photo VNF



© Photo VNF

### ... GRÂCE À DES COMPÉTENCES INTERNES

Dans le cadre de la modernisation et de l'automatisation du réseau petit gabarit, VNF a engagé en 2017 l'automatisation du passage de l'écluse et du tunnel de Savoyeux. Les travaux se sont déroulés en 2017 et 2018, suivi d'une période de test et de réglages au cours de la haute saison 2019 durant laquelle le fonctionnement automatique était surveillé sur place par les agents du poste fixe. Après validation du fonctionnement de l'automatisme, la fermeture du poste fixe a été actée et le fonctionnement automatique est effectif à compter du 1er janvier 2020. Parallèlement, les équipes de VNF ont également engagé l'automatisation de l'écluse de Rupt-sur-Saône et du tunnel de St Albin selon le même principe, avec des travaux en 2019 et 2020, une surveillance du fonctionnement au cours de la haute saison 2021 et une mise en service à l'issue.



© Photo VNF

### VNF OEUVRE POUR LE DÉVELOPPEMENT DU TOURISME FLUVIAL ...

En travaillant en étroite collaboration avec les collectivités territoriales et nos partenaires, VNF a installé deux pontons de plaisance sur le canal avant le débouché de l'étang de Thau. Un autre est construit et sera installé sur la commune de Carnon. Une zone de plaisance est également en cours d'aménagement à Villeneuve-lès-Maguelone. Toutes ces actions s'inscrivent dans la démarche de valorisation touristique du canal du Rhône à Sète, identifié comme axe à fort potentiel pour VNF.

### ... PAR LE DÉVELOPPEMENT DE LA CAPACITÉ D'ACCUEIL DES PAQUEBOTS FLUVIAUX

Le développement du tourisme fluvial, notamment des croisières à bord de grands et luxueux paquebots fluviaux, apporte aux territoires traversés des touristes à fort pouvoir d'achat et génère des retombées économiques très importantes. C'est dans le cadre du développement de l'offre d'escale pour ces paquebots que la communauté d'agglomération Villefranche Beaujolais Saône (CAVBS) a assuré la maîtrise d'ouvrage d'un nouvel appontement. Ce projet d'un montant de 1 500 000 euros a été construit en partenariat avec la Région Auvergne Rhône Alpes (20%), l'état (FNADT 10%), VNF (27%) et la CAVBS. Eau potable, branchement électrique, point de dépôt des ordures ménagères et arrêt d'autocar sont à disposition des 2 bateaux pouvant accoster et faire apprécier de la clientèle étrangère.



© Photo VNF



© Photo VNF

### VNF ENTRETIENT SON RÉSEAU

La ville de St-Jean-de-Losne connue pour son attrait touristique fluvial grâce à sa gare d'eau notamment, accueille également les paquebots fluviaux naviguant sur le bassin Rhône-Saône. Ils font escale au quai National où les touristes profitent du charme de la cité bourguignonne et visitent la région. Ces bateaux de croisière pouvant atteindre 135 m de long nécessitent des aménagements spécifiques du fait de leur motorisation puissante. Ils sont équipés de propulseurs d'étrave qui leur permettent une manœuvrabilité optimale malgré leur taille et leur poids. Ce système de propulsion permet notamment aux bateaux de se déplacer latéralement grâce à l'eau propulsée sur le côté opposé. Cependant les mouvements d'eau générés ne doivent pas porter atteinte au fond de la rivière. Suite au constat en 2018 de la création d'un affouillement (trou) et d'un atterrissement (tas de sédiments) provoqués par les propulseurs, VNF a rapidement lancé la programmation de travaux de protection du quai. Il a été décidé de déposer sur le fond de la rivière tout contre le quai, des gabions sur une surface de 108 m². L'entreprise en charge des travaux a préparé le fond de forme devant le quai (réglage du fond de la rivière pour une pose à plat). Ces matelas ont été confectionnés à terre, sur le port de Pagny, puis transportés par voie d'eau sur le site de St-Jean-de-Losne. Il n'y a eu de fait aucune gêne ou incidence routière générée par ces travaux dans la ville.

Ensuite, les gabions ont été manutentionnés au moyen d'une grue, puis disposés un à un au fond du plan d'eau sous les directives de plongeurs spécialisés. Les matelas ont été reliés entre eux afin de les solidariser puis « cloués » à l'aide de grande barre métalliques dans le fond de la rivière afin de résister à la puissance des propulseurs d'étraves. L'opération s'est déroulée en toute fin de la saison estivale 2019, dès le départ du dernier bateau, afin de ne pas pénaliser la saison touristique. Les travaux ont duré environ 15 jours sur le site de l'appontement.



www.lavoiebleue.com

### VNF MET À DISPOSITION DES COLLECTIVITÉS SES CHEMINS DE HALAGE POUR LE DÉVELOPPEMENT DU TOURISME FLUVESTRE

Le partenariat actif avec les collectivités, département 71 et Communautés de Communes riveraines de la Saône dans l'Ain, permet d'aboutir à la signature de conventions de superposition d'affectation, nécessaires à l'ouverture de la véloroute sur le chemin de halage en rive gauche.

### VNF NOUE DES PARTENARIATS SOLIDES AVEC LES COLLECTIVITÉS ...

Dans le cadre de la fin de la concession accordée à la Métropole pour la gestion de certains espaces fluviaux dans Lyon, une engagement de partenariat a été signée entre VNF et la Métropole. Les objectifs de ce partenariat liés et engagements, allant au delà de la Charte de partenariat active depuis plus de 15 ans. Les objectifs de ce partenariat « Lyon, Métropole fluviale » portent sur l'amélioration de la gestion du domaine public fluvial, le renforcement du programme d'investissement de VNF sur le territoire métropolitain, et l'affirmation de l'expertise fluviale ainsi que la volonté d'engagement commun dans l'innovation et les défis climatiques actuels.



© Photo VNF

### ... QUI PROFITENT À TOUS

Le Service Fluvial Lyonnais a réalisé plusieurs chantiers urbains en 2019. La remise à neuf des pontons de bois installés en rive gauche du Rhône dans Lyon a permis de sécuriser le milieu urbain et de garantir la sécurité des bords du fleuve en toute sécurité. Le milieu urbain est souvent le théâtre d'occupations illicites et privatives du domaine. Il est donc parfois nécessaire d'évacuer les occupants après la procédure d'expulsion adhoc. La lutte contre l'ambroisie sur le domaine public fait partie des missions du Service Fluvial Lyonnais et les riverains sensibles à son pollen remercient les agents en charge.

# LOGIS- TIQUE

## PROMOTEUR D'UNE LOGISTIQUE FLUVIALE DURABLE

**6 Mt**  
de marchandises  
transportées en 2019

**140**  
écluses  
sur le territoire Rhône Saône



### VNF AU SERVICE DU TRANSPORT FLUVIAL

Les deux nouveaux équipements de Seurre et à Pagny viennent répondre à un besoin exprimé par les transporteurs de disposer de davantage de postes de stationnement pour les bateaux de commerce dans la région, dans un contexte de développement du trafic fluvial sur le bassin Rhône-Saône.

Sur la Saône, entre Pagny et Villefranche, sont transportées par voie fluviale 2,6 millions de tonnes de marchandises chaque année, représentant un tiers du trafic total du bassin Rhône-Saône. Le port de Pagny traite 350 000 tonnes de marchandises dont 270 000 tonnes de céréales. Ces travaux, réalisés sous maîtrise d'ouvrage de Voies navigables de France pour 1,1 million d'euros, ont été financés à 25% par la Région Bourgogne-Franche-Comté et à 75% par VNF, dans le cadre du Plan Rhône.



© Photo VNF

### VNF PARTENAIRE DE SMARTRIVERS POUR LES PROJETS FLUVIAUX DE DEMAIN



La conférence SMART Rivers est un événement international qui regroupe les acteurs impliqués dans le domaine du transport fluvial, et donc un lieu privilégié d'échange autour des meilleurs retours d'expériences et des tendances ayant lieu au niveau mondial dans le domaine du développement du transport fluvial au sein de l'offre globale de transport.

La conférence PIANC Smart Rivers Lyon 2019 s'est déroulée du 30 septembre au 03 octobre 2019, au centre des Congrès de Lyon.

VNF et ses partenaires (AIPCN, CNR, CEREMA & GEIE Seine-Escaut) ont organisé à cette occasion des « flash events », sur un format de table ronde d'une durée de 20 minutes, pour apporter un éclairage à travers des témoignages sur des projets concrets suite à des séances plénières.

La conférence a été un grand succès non seulement au niveau de la qualité des sujets abordés mais également par la présence de nombreux d'acteurs européens, américains du nord et du sud, africains et d'Asie. La conférence a sans doute permis la mise en relation et l'échange entre ceux qui imaginent, organisent, gèrent, conçoivent, construisent les projets fluviaux de demain.

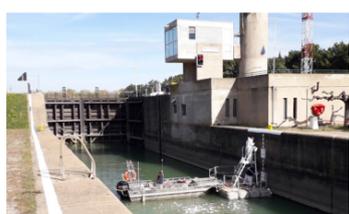


© Photos VNF

### PERMETTRE LE PASSAGE DES BATEAUX EN DRAGUANT

Sur le canal du Rhône à Sète, les opérations de dragages menées en 2019 ont permis d'extraire 52 000 m<sup>3</sup> de sédiments sur un linéaire de 4 km. Les six opérations ont été réalisées intégralement en régie, par les ateliers « drague-aspiratrice » et « ponton-pelle » du centre d'exploitation de Palavas. Pour la 6ème année consécutive, VNF a réalisé ses dragages d'entretien conformément à son autorisation préfectorale au titre de la Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques.

**52 000 M<sup>3</sup>**  
de sédiments retirés  
sur le canal du Rhône  
à Sète



© Photo VNF

### VNF ASSURE LA MAINTENANCE PRÉVENTIVE DE SES OUVRAGES

Durant la période de chômage de mars 2019, les agents VNF ont mis en oeuvre des travaux de maintenance préventive sur l'écluse de St Gilles. Les œuvrés des portes de l'écluse ont été changés avant qu'ils ne deviennent défectueux. La mise en conformité du balisage et de la signalisation dans le sas de l'écluse a également permis d'améliorer la sécurité des usagers.

### LA SÉCURITÉ, UNE PRIORITÉ POUR VNF

77 balises métalliques de 5 m de hauteur en moyenne ont été remises en peinture au cours de l'été. Ces balises délimitent le chenal de navigation entre Fourques et l'entrée du canal du Rhône à Sète. Les navigants sont unanimes sur l'amélioration des conditions de navigation et de sécurité suite à cette intervention des agents de VNF à St Gilles.



AVANT



APRÈS

© Photos VNF

### DÉVELOPPER LE TRANSPORT DE CONTENEURS SUR LE CANAL DU RHÔNE À SÈTE

En 2019 s'est achevé l'aménagement de la courbe aval de Lunel, dernière phase d'une opération visant à rectifier les courbes situées à l'amont et à l'aval du pont de Lunel, gênantes pour la navigation. Ces travaux qui s'inscrivent dans le programme de modernisation du canal du Rhône à Sète permettent d'en améliorer le niveau de service. Le pont de Lunel a quant à lui été surélevé dans le cadre de ce même programme, sous maîtrise d'ouvrage du département de l'Hérault, à l'occasion de la mise à 2 X 2 voies de la route départementale. Son inauguration a eu lieu le 2 juillet 2019.

### LES USAGERS ONT LEUR NOUVEAU SITE D'INFORMATION FLUVIALE

Dans sa démarche globale d'amélioration des services aux usagers, VNF s'engage dans les dispositifs de Services d'Informations Fluviales (SIF). Les SIF InfoSaône et InfoCRS ont donc été fusionnés en 2019, pour laisser place à une nouvelle plateforme : Navigation Saône Méditerranée : <https://navigation-saone-mediterranee.vnf.fr> Cette plateforme prévue pour être beaucoup plus simple d'utilisation et plus ergonomique, regroupe les anciennes fonctionnalités des précédents SIF, mais ajoute également de nouveaux services : position des bateaux en temps réel, avis à la batellerie... Ce site est facilement consultable sur ordinateur, mobile ou tablette.

### VNF COMMUNIQUE AVEC SES USAGERS

Les sous-commissions de sécurité sont organisées tous les mois par la Direction territoriale Rhône Saône en partenariat avec CNR (anciennement Compagnie Nationale du Rhône), pour évoquer avec l'ensemble des acteurs des voies navigables les problématiques les concernant. Ces sous-commissions, sont des espaces de communication très appréciés, qui s'adressent à un public très large (Brigades Fluviales, SDIS, navigants, association d'usagers, collectivités locales, représentants de l'Etat, etc.) et qui permettent d'échanger sur des sujets divers concernant la navigation, afin d'obtenir les points de vue de chacun.

Les travaux sur ouvrages impactant la navigation sont présentés pour s'assurer que sécurité et navigation soient assurées (travaux des ponts d'Andance, Roquemaure...), les évolutions réglementaires, les manifestations nautiques (événement « Rivière de lumières » pendant la fête des Lumières), mais également les retours d'expériences à la suite d'incidents importants sur le réseau. Tout sujet peut ainsi être présenté ou discuté, et permet ainsi un échange permanent entre VNF et les usagers, pour une meilleure communication et une meilleure prise en compte des besoins et des impératifs de sécurité.

### TRAVAIL PARTENARIAL ENTRE VNF ET CNR POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'AXE RHÔNE SAÔNE

Dans le cadre de la mission du délégué interministériel au développement de l'axe portuaire et logistique Méditerranée Rhône Saône, VNF et CNR (anciennement Compagnie Nationale du Rhône), pour évoquer avec l'ensemble des acteurs des voies navigables les problématiques les concernant. Ces sous-commissions, sont des espaces de communication très appréciés, qui s'adressent à un public très large (Brigades Fluviales, SDIS, navigants, association d'usagers, collectivités locales, représentants de l'Etat, etc.) et qui permettent d'échanger sur des sujets divers concernant la navigation, afin d'obtenir les points de vue de chacun.

Les travaux sur ouvrages impactant la navigation sont présentés pour s'assurer que sécurité et navigation soient assurées (travaux des ponts d'Andance, Roquemaure...), les évolutions réglementaires, les manifestations nautiques (événement « Rivière de lumières » pendant la fête des Lumières), mais également les retours d'expériences à la suite d'incidents importants sur le réseau. Tout sujet peut ainsi être présenté ou discuté, et permet ainsi un échange permanent entre VNF et les usagers, pour une meilleure communication et une meilleure prise en compte des besoins et des impératifs de sécurité.



© Photo VNF

### LA LOGISTIQUE URBAINE C'EST L'AVENIR

Le 12 septembre 2019, France Nature Environnement en partenariat avec VNF a organisé à Lyon une journée nationale sur la logistique urbaine fluviale. Elle réunissait les acteurs de la chaîne de transport, ports et compagnies de transport notamment les acteurs, des chaînes de transport, ports et compagnies de transport.



de transport notamment les acteurs, des chaînes de transport, ports et compagnies de transport. Au-delà de la présentation de solutions logistiques et d'exemples de réalisations, comme par exemple celle de Strasbourg, elle a permis de créer des envies et de prendre des contacts. Depuis, la Direction territoriale Rhône Saône de VNF a engagé un travail partenarial avec le SYNDICAT mixte des transports pour le Rhône et l'agglomération lyonnaise (SYTRAL) afin d'examiner les solutions fluviales pour la construction de la ligne E du métro. Au-delà de son appui technique VNF accompagne le SYTRAL avec une subvention « Plan d'Aide au Report Modal » pour la réalisation d'une étude de logistique fluviale pour le creusement du tunnel et sa construction.

© Photo VNF

# RES-SOURCE

## GESTIONNAIRE GLOBAL DE LA RESSOURCE EN EAU

**85**  
barrages  
sur le territoire Rhône Saône



**140**  
écluses  
sur le territoire Rhône Saône

### ABATTAGE POUR LA SÉCURITÉ DES PASSANTS

Suite à un diagnostic sanitaire des arbres bordant le Canal du Rhône au Rhin, dans les départements du Doubs, du Jura et de la Côte d'Or, établi par l'Office National des Forêts, 1500 arbres ont été identifiés et diagnostiqués à sécuriser en urgence pour la sécurité des usagers de la voie d'eau et de ses abords. Les arbres ont donc fait l'objet de tailles sanitaires comme par exemple des réductions de houppiers ou de couronnes. 900 arbres ont cependant dû être abattus. Il s'agit en majorité de frênes, malades de la chararose, qui frappe le secteur. Pour respecter les règles environnementales de protection des espèces protégées, en particulier concernant les périodes d'intervention, l'opération, qui concernait 1500 arbres répartis sur les 180 km du canal, a été effectuée en quatre campagnes de début 2019 à début 2020. Les agents VNF ont assuré le suivi de l'opération, après une formation spécifique concernant les chiroptères.



© Photo VNF

### UNE SPÉCIALITÉ DES AGENTS DE VNF : LE DRAGAGE

Les portes et écluses de garde sont fermées lors des crues des rivières pour assurer la protection de nos ouvrages (dérivations, écluses...), mais également pour la sécurité des biens et des personnes. Les seize ouvrages de garde du canal du Rhône au Rhin sont ainsi fermés par nos agents lorsque le Doubs ou l'Allan atteignent un certain niveau. VNF a engagé en urgence fin 2018 et début 2019 une opération de dragage de six de ces ouvrages particulièrement envasés. En effet, les portes n'étaient plus manoeuvrables ou faisaient prendre des risques à nos agents. Le dragage a été effectué par aspiration avec une drague aspiratrice. La décantation des sédiments se fait dans des bacs sur un ponton, puis une restitution méticuleuse à la rivière est effectuée. L'opération a été réalisée entre les crues hivernales, de décembre 2018 à février 2019, par nos agents VNF avec l'aide de plongeurs.



© Photo VNF

### LE TRANSPORT SUR LA SAÔNE EST POSSIBLE ET SÛR...



© Photo VNF

Les 5 barrages de la Saône à grand gabarit permettent de maintenir un niveau d'eau suffisant pour permettre le passage des bateaux. Sans eux la Saône ne serait pas navigable. Les ouvrages de Pagny-Seurre et de Charnay-Ecuellen ont été modernisés cette année pour un montant de 875 000 €. Ces investissements permettent de fiabiliser la gestion hydraulique, mission primordiale de l'établissement. Les automates modernisés permettent de faciliter le travail de surveillance des éclusiers barragistes depuis les miradors. La remontée des alarmes auprès du pôle maintenance spécialisée et ingénierie des ouvrages de VNF est optimisée. La navigation est plus sûre et plus fiable.

### ... GRÂCE À DES BARRAGES BIEN ENTRETENUS

Les ouvrages de gestion hydraulique d'étiage de Dracé et Ormes de la Saône sont maintenant dotés de 12 vérins flambant neufs, les organes de manoeuvre des clapets, et l'ensemble du réseau et des accessoires de distribution hydraulique ont également été renouvelés. Ces travaux d'un montant de 2,5 millions € entièrement financés par VNF conduits en maîtrise d'oeuvre interne, ont également permis le passage en huile biodégradable.



© Photo VNF

### DES DIGUES À SURVEILLER POUR PROTÉGER LES POPULATIONS

Dans le cadre de la mise en oeuvre des dispositions relatives à la Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) dont la responsabilité incombe désormais aux collectivités locales, VNF a procédé au recensement des ouvrages (digues ou écluses de navigation) qui au delà de leur fonction de navigation peuvent assurer un rôle de protection contre les crues en s'intégrant dans un système d'endiguement. Des fiches ouvrages ont été établies sur chacun de ceux-ci dans la perspective d'échanges à venir avec les collectivités concernées. Au quotidien, les équipes de VNF sont mobilisées pour assurer la protection des populations contre les inondations. Par exemple à Deluz dans l'agglomération de Besançon pour protéger la commune des inondations, durant l'année 2019 VNF a assuré une fermeture de l'écluse de garde durant 180 jours et a effectué 20 inspections de surveillance de la digue.



© Photo VNF



© Photo VNF

### COUP DE BALAI DANS L'EAU

Le Collectif des Péniches stationnaires de Lyon organise chaque année à l'automne le « coup de balai dans l'eau ». À cette occasion, les habitants des péniches et les riverains, mais aussi les partenaires, comme VNF, la SNSM, les chiens sauveteurs ...- soit plus de 70 bénévoles-, ramassent les débris des rivières. En 2019, ce sont 103 trottinettes, 36 vélos, 220 bouteilles de verre, 275 bouteilles plastiques, 70 barrières de chantier et même quelques motos qui ont été récupérés et recyclés !

### VNF À LA RECHERCHE DE SOLUTIONS DE TRANSITION

VNF a engagé en 2019 la réalisation de mesures comparatives des émissions sur sa vedette Le Rhône, en utilisant du GTL (gaz to liquid) versus le GNR (gasoil non routier) habituel. Ces mesures sont possibles grâce aux données d'émissions disponibles avec les études PROMOVAN (Propulsions innovantes des bateaux). En plus de l'amélioration des conditions de navigation (moins de bruit, d'odeur et de vibration), le GTL permet de diminuer significativement les émissions d'oxydes d'azote (Nox), d'hydrocarbures imbrulés et de particules fines. Pour les bateaux qui ne pourront répondre à la réglementation EMNR (engins mobiles non routiers) rapidement, le GTL offre ainsi une solution de transition, notamment en ville, plus vertueuse que le carburant habituel et accessible rapidement sans transformation à bord.



© Photo VNF

### EN PARTENARIAT AVEC L'EPTB SUR LA GESTION DES ESPÈCES ENVAHISSANTES

Le Val de Saône qui constitue une vaste zone humide, riche en biodiversité, est à ce jour fragilisé par la présence d'espèces exotiques envahissantes, et en particulier la Jussie, plante particulièrement agressive et dangereuse pour la biodiversité.

A ce titre depuis 2014, Voies navigables de France (DT Rhône Saône et DT Centre Bourgogne) s'est engagé avec le Grand Chalon et l'EPTB Saône-Doubs (Etablissement Public Territorial de Bassin), dans une démarche conjointe de lutte contre cette espèce afin de supprimer les foyers de contamination observés sur la Saône ou à proximité. Depuis, de nouveaux acteurs ont rejoint ce partenariat.

La DT Rhône Saône mène une lutte similaire depuis 2011 sur le secteur de la Petite Saône dans le cadre d'un Contrat Natura 2000 toujours en collaboration avec l'EPTB Saône Doubs, animateur du site.



© Photo VNF

### LA MAINTENANCE ASSISTÉE PAR ORDINATEUR EFFECTIVE SUR TOUTE LA DIRECTION

Pour une meilleure expérience de navigation pour ses usagers, VNF a décidé de mettre la maintenance de ses ouvrages sous pilotage informatique. La DTRS a donc déployé la Gestion de la Maintenance Assistée par Ordinateur (GMAO) sur l'ensemble de son réseau. Depuis 2019, nos agents de terrain sont équipés de smartphones ou tablettes communiquant avec les équipes de maintenance spécialisée afin de programmer au mieux les interventions, de prévenir les pannes en détectant leurs éventuels signes annonciateurs, et d'intervenir au plus vite, avec les moyens adaptés, en cas de panne.